

LALIBERTÉ, G.-Raymond, *Une société secrète : l'Ordre de Jacques Cartier*. Coll. « L'homme dans la société ». Montréal, Hurtubise HMH, 1983, 395 p. 22,00 \$.

Jean-Guy Genest

Volume 38, numéro 3, hiver 1985

Population et histoire

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/304294ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/304294ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (imprimé)

1492-1383 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Genest, J.-G. (1985). Compte rendu de [LALIBERTÉ, G.-Raymond, *Une société secrète : l'Ordre de Jacques Cartier*. Coll. « L'homme dans la société ». Montréal, Hurtubise HMH, 1983, 395 p. 22,00 \$.] *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 38(3), 438–441. <https://doi.org/10.7202/304294ar>

LALIBERTÉ, G.-Raymond, *Une société secrète: l'Ordre de Jacques Cartier*. Coll. «L'homme dans la société». Montréal, Hurtubise HMH, 1983, 395 p. 22,00\$

*Une Société secrète: l'Ordre de Jacques Cartier*. Voilà un titre aguichant entre tous, un titre à faire rêver les libraires. De prime abord, c'est le genre de livre qui devrait intéresser à la fois les amateurs d'ésotérisme et les observateurs de la société québécoise, tant les profanes que les spécialistes en histoire, en sociologie, en science politique... De plus, l'auteur n'est pas nouveau dans le paysage québécois: Raymond Laliberté, ancien président des enseignants du Québec et co-leader d'un mouvement socialiste.

Malgré ces atouts, le livre risque fort de n'être lu que par un petit cercle d'initiés. C'est que l'auteur n'a pas toujours suivi le vieux conseil: «Vingt fois sur le métier...» Aussi le lecteur se voit-il confronté à une lecture laborieuse, truffée de néologismes. Comme il s'agit d'une thèse, Laliberté nous sert toutes ses preuves ainsi que ses abondantes et longues citations, assaisonnées du vocabulaire de sa confrérie. Le texte n'a pas subi l'appât d'usage avant la publication.

Au lecteur assez patient pour poursuivre la lecture, le livre apportera des gratifications: R. Laliberté a abattu un travail considérable. Il a dépouillé des milliers de documents jusqu'ici ignorés, et interviewé quelques dizaines d'acteurs ou de témoins de la société secrète. Pour toutes sortes de raisons, il n'a pas interrogé certains personnages clés, plusieurs d'entre eux ayant d'ailleurs quitté l'éphémère société secrète d'ici pour la société secrète de l'au-delà. Mais il en est d'autres qui sont bien vivants, Jean Drapeau, Michel Chartrand, Roger Duhamel, le cardinal Léger. Et ne figurent pas sur la liste de ses personnes ressources (p. 369), les représentants du clergé auquel il fait pourtant jouer un rôle considérable dans la fondation et toute la vie de l'OJC.

Quant aux archives, Laliberté n'en a utilisé qu'une partie. Certaines lui ont été interdites, telles celles de la gendarmerie royale du Canada. Il en a mis d'autres de côté, par choix. Ainsi ayant en main la collection quasi intégrale de l'*Emerillon*, journal de l'OJC, il n'en a analysé systématiquement que les parutions de sept années sur trente-cinq. Les années qu'il privilégie sont-elles un écho fidèle du quart de siècle laissé de côté?

Cette étude est considérable: un fort volume de quatre cents pages au texte serré. L'auteur fait d'abord l'historique de l'Ordre depuis sa fondation, dans la décennie 1920, jusqu'à son éclatement, à l'heure de la Révolution tranquille. Il retrace l'expansion du mouvement, ses buts, son financement, son membership, la distribution interne du pouvoir. Il souligne les traits importants de l'institution, en particulier son militantisme catholique. Il pointe également un élément de cohésion de l'Ordre, la nécessité d'observer le secret.

L'auteur met ensuite en évidence les thèmes des multiples campagnes menées par l'Ordre: campagnes idéologiques de type éthique, et campagnes nationalistes de type culturel, économique et politique. Le livre se termine sur une tentative de dégager le sens de cette immense action menée par l'OJC pendant plus d'un tiers de siècle. Laliberté est graduellement conduit entre autres à identifier le Parti québécois dans la filiation de l'OJC.

Au total, l'OJC apparaît comme une super-société secrète canadienne-française, d'inspiration catholique et nationaliste. En plus d'être secrète, cette société se distinguait par son caractère impérialiste, sa tentative — parfois réussie — de noyauter l'ensemble des organismes canadiens-français et de les amener à agir dans le sens des intérêts des francophones à travers le Canada. La liste des organismes influencés par l'OJC est impressionnante: des commissions scolaires, conseils municipaux, conseils de fabrique, sociétés Saint-Jean-Baptiste, clubs Richelieu, chambres de commerce, chevaliers de Champlain, CTCC, sociétés Lacordaire, ligues du Sacré-Coeur, coopératives, caisses populaires, UCC, mouvements d'action catholique, associations de parents, etc. Sont également touchées, plusieurs publications de langue française, dont un certain nombre de quotidiens, *Le Devoir*, *Le Droit*, *L'Action catholique*. On a noyauté à l'occasion des institutions gouvernementales, magistrature et fonctionnarisme supérieur. On a réussi à placer des têtes de ponts dans les cabinets provinciaux. Deux premiers ministres, J.-J. Bertrand et Louis Robichaud, ont appartenu à l'OJC. Celui-ci a contribué à la fondation de deux partis politiques, l'Action libérale nationale et le Bloc populaire canadien. Il a aussi servi de levain à la Ligue pour la défense au Canada, qui a amené la population francophone à voter «non» de façon presque unanime lors du plébiscite de

1942. L'OJC est également à l'origine des ligues de moralité publique qui ont proliféré à travers le Québec.

Certaines déductions ou affirmations de l'auteur paraissent un peu rapides. Ainsi il donne comme une preuve que le sénateur Cyrille Vaillancourt appartenait à l'OJC le fait qu'il dénonça son collègue, le sénateur libéral T.-D. Bouchard au lendemain de la sortie de ce dernier contre la société secrète, en juin 1944. Or c'est tout le Parti libéral, le premier ministre Godbout en tête, qui dénonçait alors T.-D. Bouchard. Godbout l'a même destitué de la présidence de l'Hydro-Québec où il venait de l'installer. On était à deux mois de l'élection provinciale, en pleine flambée nationaliste. Le Parti libéral du Québec avait tout intérêt à se dissocier du sénateur Bouchard, qui faisait figure d'anti-Canadien français. C. Vaillancourt était un vieil ami de Godbout depuis les années 1920, alors que l'un était fonctionnaire au ministère de l'Agriculture et l'autre professeur d'agronomie. C'est à la demande de Godbout que Vaillancourt avait été nommé sénateur par Mackenzie King. En dénonçant Bouchard, Vaillancourt répondait aux attentes de Godbout. D'ailleurs Vaillancourt est si peu nationaliste qu'il est accusé par le notaire W. Guérin, secrétaire de l'Union régionale des caisses populaires de Montréal, d'être dépourvu de fibre nationaliste (p. 274).

De même est-il étonnant de voir le premier ministre Adélarde Godbout catalogué comme membre de l'Ordre de Jacques Cartier (p. 217). Aucun indice ne nous permet de croire que ce politicien si vilipendé par les nationalistes ait jamais adhéré à un mouvement d'inspiration nationaliste. Toute sa vie, il a été aux antipodes du nationalisme tel que l'entendaient l'OJC et Lionel Groulx. De plus Godbout était membre des Knights of Columbus, combattus par l'OJC; à l'occasion, des K. of C. tiraient aussi l'épée contre l'Ordre. Et qui plus est, Godbout était un ami personnel de son ministre, Hector Perrier, ennemi juré de l'OJC. Laliberté lui-même nous dit d'ailleurs que l'Ordre a contribué à la défaite de Godbout dans l'Islet.

L'auteur affirme aussi que Maxime Raymond faisait partie de l'ALN. Lui, au moins, il était nationaliste et très près de l'abbé Lionel Groulx. Nous doutons fort cependant qu'il ait fait partie de l'ALN, même s'il était en sympathie avec ce parti. Jusqu'à la fondation du Bloc populaire en 1942, il est toujours membre du Parti libéral canadien et siège comme tel à Ottawa.

L'auteur nous parle d'un certain François Pouliot qu'il étiquette comme indépendant. Or il s'agit bien de Jean-François Pouliot, député libéral de Témiscouata, qui a toujours été désigné sous son double prénom. Le Parti libéral le nommera sénateur. Mgr Oliver Maurault et Mgr Philippe Perrier sont promus au rang d'évêques par Laliberté. Or de diocèse, ils n'eurent jamais: le premier était recteur de l'Université de Montréal, le second, curé de la paroisse du Saint-Enfant-Jésus à Montréal. Quant à Gérard Fillion, sous la plume de Laliberté, il n'est plus directeur mais rédacteur en chef du *Devoir*.

C'est dans le tableau intitulé «éléments chronologiques de conjoncture» que l'auteur a commis le plus d'erreurs et d'omissions. Selon ce tableau, la CCF a été fondée en 1931 non en 1932 (p. 380); en 1935, c'est avec l'Union nationale non avec le Parti conservateur que L'Action libérale nationale fait alliance (p. 381); en 1936, c'est l'alliance UN - ALN qui prend le pouvoir à Québec. Or l'ALN n'a pas présenté de candidats en 1936, et n'ira plus aux

urnes qu'en 1939, avec une cinquantaine de candidats, tous défaits. Contrairement à ce qu'écrit l'auteur, c'est à Québec non à Ottawa que la CCF a fait élire un député québécois en 1944 (p. 383); c'est pour l'élection provinciale de 1956 non celle de 1952 que le PLQ et les créditistes ont fait alliance (p. 384). Le tableau signale, pour 1945, «le Bloc populaire à Ottawa», mais ne mentionne pas, pour 1944, l'entrée du Bloc au parlement provincial. Or le Bloc n'a fait élire que deux députés sur un total de 245 à Ottawa, tandis qu'il en a fait élire quatre sur un total de 91 à Québec. De même, le tableau signale la «nationalisation de l'électricité au Québec» en 1962 mais ne dit rien de la nationalisation de l'électricité et de la fondation de l'Hydro-Québec en 1944. Quant à Murdochville, elle est rebaptisée Murdoch. Beaucoup d'autres remarques pourraient être faites sur ce tableau qui est censé guider le lecteur... Peccadilles, dira-t-on, mais qui nous garantit que les mêmes imprécisions ne sont pas glissées dans les analyses de l'OJC?

L'auteur n'a pas cru bon dresser un index onomastique. Le livre perd de son utilité pour les chercheurs. Carence étonnante dans une thèse. Heureusement, les chapitres sont brefs et coupés de nombreux sous-titres, il est plus facile de repérer les thèmes abordés. Mais il n'en est pas ainsi pour les noms des multiples personnages mentionnés tout au long de cette thèse.

L'auteur ferait oeuvre utile en publiant une nouvelle mouture de son texte à l'intention du grand public. C'est tout un volet de son histoire culturelle et politique que la population pourrait ainsi connaître.

*Département des sciences humaines  
Université du Québec à Chicoutimi*

JEAN-GUY GENEST